80ème ANNEE N° 1792 — Paraît le Samedi — SAMEDI 11 OCTOBRE 1980

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

ADMINISTRATION-REDACTION : Rue de la Coste — ☎ 61.05.34 04200 SISTERON (Alpes de Haute-Provence)
Rédacteur : Richard GOGLIO
Directeur : René GOGLIO

TARIF DES ANNONCES H.T. (la ligne) :
Annonces Légales ..... 8,90 F
Demande d'emploi ..... 8,50 F
Offre d'emploi ..... 10,50 F
Autres rubriques ..... 11,50 F
Autres Annonces : On traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Tout changement d'adresse : JOINDRE 5,00 FRANCS

LE NUMERO : 0,90 F
ABONNEMENT UN AN : 45,00 F
C.C.P. 2788 38 Z Marseille
au nom de Imprimerie Nouvelle S.A.R.L.

Portes ouvertes chez
RENAULT
DU 10 AU 13 OCTOBRE
venez lever le voile sur
la GAMME 81
et la RENAULT TURBO
Découvrir nos installations après-vente
station diagnostic électronique, appareil de contrôle anti-pollution, rectifieuse de culasse, machine pour démontage et remontage automatique des pneus, équilibreuse de roue électronique
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE AU
GARAGE DECAROLI
SISTERON — Avenue de la Libération — Tél. 61.01.64

Rex - Cinéma

Du 10 au 12 octobre :
LE BAR DU TELEPHONE

12 et 14 octobre (21 h), 15 octobre (14 h 30) :
COCKTAIL MOLOTOV

Jeudi 16 octobre : Relâche.

Du 17 au 19 octobre :
I COMME ICARE
Un Président est assassiné, une commission d'enquête est alors nommée et trouve un coupable. A la veille de remettre son rapport, l'un des responsables se rétracte. Il fait rouvrir l'enquête car il soupçonne une autre vérité.

SAMEDI 11 OCTOBRE
Grande Foire

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL

La section de Sisteron informe ses adhérents qu'une permanence aura lieu tous les mois (jour de foire) dans la salle des réunions de la Mairie, de 10 à 12 heures.

Les Accidentés du Travail, les Assurés Sociaux, les Invalides Civils, les Veuves du Régime Général de la Sécurité Sociale et du Régime Agricole pourront y obtenir tout renseignement.

FETE DE SAINT-DOMNIN

La Fête annuelle de Saint Domnin sera célébrée le dimanche 12 octobre en la Chapelle Saint Domnin (quartier du Thor). Si le temps le permet, — ce que nous souhaitons tous — la Messe sera dite en plein air. Elle aura lieu à 11 heures.

De notre correspondant particulier...

BILLET DE PARIS
AU SOUVENIR DE...

Voici qu'Armand Drovant, lui aussi, nous a quittés... hélas !

Jadis marchand de tableaux, rue de Seine, où il débuta voici une soixantaine d'années. De suite, il s'imposa, dans son commerce d'art. Ce fut vraiment un « Certaine » ès-qualité.

Puis, en supplément, éditeur d'art et même critique, historien d'art ; Drovant s'installe au Faubourg Saint-Honoré, pour acquérir la plus authentique célébrité internationale.

Permettez aujourd'hui, que je vous rappelle une bonne petite histoire, une anecdote, survenue à Drovant.

Installé proche de l'Elysée... certain jour un amateur d'art, vint en voisin, en sa galerie visiter l'exposition des plages et des marines d'André Hambourg, un fidèle de Villerville...

... Le Président Coty (1)...

Emotion dans les cadres.

M. Coty passe longuement devant les paysages normands.

Tout à coup, toux discrète.

M. Drovant, citoyen d'Honfleur, s'approche de M. Coty.

— M. le Président, pouvez-vous me faire le grand honneur de signer mon livre d'or ?

— Certainement !

Radieux, M. Drovant tend un vieux cahier tout froissé, d'où pend un crayon à mine brisée, oscillant au bout d'une ficelle pelucheuse.

M. Coty prend le cahier du bout des doigts, le contemple un instant d'un air qui en dit long, hésite ; hoche la tête.

— Mon cher compatriote ! Hé ! on voit bien que nous sommes entre Normands !

Alors. M. Drovant, la main sur le cœur :

— Oui, mais maintenant, M. le Président, vous pensez bien !...

Recueilli :

— Je vais le faire relier !

Zeiger-Viallet.

(1) René Coty (1882-1962) Président de la République 1954-1958.

ALCAZAR SISTERON
SAMEDI 11 OCTOBRE
BAL
avec l'orchestre
XAVIER L'EDEN'S
organisation
Ski-Club Sisteron

VOLKSWAGEN - AUDI
GOLFS diesel - 5 CV - 5 vitesses (disponibles)
GOLFS commerciales diesel et essence
JETTA GLI injection - 8 CV - 5 vitesses
JETTA GLF carburateur - 6 CV - 5 vitesses
AUDI 100 diesel - 7 CV - 5 vitesses
FOURGON BUS CAMPING
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL :
DIGNE-AUTO
Quartier Saint-Christophe
04000 DIGNE
TELEPHONE : 31.12.48

LES ROBES
Yanny
CRÉATION NICE
HABILLEES ET GRANDES TAILLES, à nouveau chez...
VERNET
64, Rue Droite - 04200 SISTERON - ☎ (92) 61.03.81

BAZAR DES ARCADES
Face à l'Hôtel de Ville - 04200 SISTERON - Tél. 61.05.86
JOUETS - CADEAUX
ARTICLES SCOLAIRES - FARCES ET ATTRAPES
LISTE DE MARIAGE
PARKING ASSURE devant le magasin
Ouvert tous les jours sans interruption
Livraison à domicile

Parfumerie - Esthétique
Votre Beauté
Madame ILLY
Elisabeth Arden
Helena Rubinstein
Isabelle Lancray
LANCASTER
Weil - Jacques Fath
Madeleine de Rauch
Soins de Beauté -o- Epilation
185, rue Droite — 04200 SISTERON — ☎ 61.00.04
- Fermé le Lundi -

L'AUTRE HEROS

Roman par CHRISTOPHELLE

Philippe ne quitta pas Colette de la soirée. Ils firent même une courte promenade hors du bal, mais en amis, sans plus ; à vrai dire, si Madame Honay lui inspirait un sentiment très doux, il n'éprouvait encore rien de plus pour elle, malgré son charme indiscutable. Peut être aussi s'en défendait-il, se sentant d'avance troublé à la pensée d'espérer davantage. Madame Honay lui était tellement supérieure en tout ! Ne devait-il pas se sentir comblé déjà d'avoir été en quelque sorte choisi par elle ce soir ? Combien d'envieux, de jaloux avait-il dû faire !

Mais Colette ? Colette qui souhaitait tant, après une première et douloureuse expérience de la vie, trouver enfin le bonheur auprès d'un être simple et bon, la douce Colette qui avait souffert et pouvait de ce fait mieux comprendre les sentiments d'un homme déjà meurtri, n'avait-elle pas enfin trouvé ce qu'elle attendait confusément ? « Lui du moins, se disait-elle, ne cherche pas à se faire bêtement valoir comme la plupart de ces jeunes gens que je connais ! Il est naturel et sans aucune fatuité. »

Vers une heure du matin, lasse sans doute d'avoir tant dansé, Mme Honay dit à Philippe :

— Je vais aller dormir maintenant. En principe, je suis ici pour me reposer et j'ai enfreint la règle ce soir, mais il ne faudrait pas recommencer trop souvent !

Elle tendit la main au jeune homme en souriant : « Bonsoir Philippe et merci pour cette agréabel soirée » et elle ajouta un peu émue : « Peut-être aurai-je le plaisir de vous rencontrer encore puisque vous habitez tout près ?

Philippe se dit que, pour lui aussi, la fête se terminait puisque Colette partait.

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner jusqu'à l'hôtel ? demanda-t-il.

— Mais j'en serais très heureuse !

La jeune femme ne pouvait dissimuler le plaisir qu'elle avait à prolonger leur soirée jusqu'à la dernière minute.

A la porte de l'hôtel, ce fut Philippe qui le premier tendit la main. Il retint un instant entre les siens les petits doigts de Colette.

— Quand vous reverrai-je ?

— Moi, je suis libre tous les jours, mais vous ? A la campagne vous êtes très occupés, je crois, en cette saison.

Philippe sourit.

— Occupés, oui, bien sûr, mais pas esclaves ! et j'ai quand même cet immense privilège d'être mon seul maître et libre !

— Libre ! répéta Colette rêveusement, libre ! Comme c'est merveilleux !

Elle se méprenait peut-être quant à la forme de cette liberté, ou peut-être aussi unissait-elle dans son esprit cette liberté du travail et... celle du cœur.

— Alors venez quand vous voudrez ! dit-elle en retirant doucement sa main.

Philippe rentra directement chez lui, faisant un détour pour éviter le bal ; il n'avait que cinq kilomètres à faire à moto. Le sommeil fut long à venir. Tout en se retournant, Philippe réfléchissait et trouvait sa conduite de ce soir absurde. Il avait assez bien compris à travers les phrases embarrassées de Colette que celle-ci le trouvait très sympathique — pour ne pas dire plus ! — et qu'elle souhaitait vivement le revoir. Il en était d'ailleurs le premier surpris et se méfiait de ses réactions. Comment aurait-il pu imaginer que tout son charme lui venait précisément de son mal même, de cette tristesse latente qui, sans qu'il s'en doutât, donnait à son regard une séduction involontaire ? cette tristesse mal cachée qu'une âme attentive et aimante pouvait découvrir sans beaucoup de peine... le jeune homme se demandait s'il était bien raisonnable de revoir Colette. Il restait lucide : que pourrait-elle lui apporter sinon une distraction passagère à laquelle fatalement il faudrait mettre un terme quand la jeune femme regagnerait la ville ? Et s'il allait se mettre à l'aimer ? Cette idée l'épouvantait ! Il serait complètement insensé de rêver d'un avenir où Colette prendrait la place de Rosine, ce n'était même pas pensable, trop de choses les séparaient ! Qu'il se fût laissé griser quelques heures plus tôt par la voix de sa belle amie, c'était vrai. Mais il était à la fête et un peu hors des réalités. Maintenant, tout seul, dans son cadre habituel — et combien désuet ! — il voyait mieux les choses en face. Certes, il venait de passer une délicieuse soirée et c'était grâce à Colette, bien sûr... Enfin, en se tenant prudemment sur ses gardes, à l'abri de tout sentiment trop tendre, il pourrait essayer de revoir Madame Honay sans grand danger. Le temps que durerait leur amitié serait autant de volé à l'amertume de sa vie à venir. L'esprit balancé entre des pensées contradictoires, il finit par s'endormir vers le petit matin.

CHAPITRE III

Philippe s'éveilla vers les six heures du matin. La fatigue de la soirée n'avait pas résisté à son habitude de se lever tôt en cette saison surchargée de travail. Comme on le fait souvent au réveil, il commença par remettre un peu d'ordre dans ses idées confuses. Fidèles, ses souvenirs revinrent : d'abord comme toujours, la chère image de l'impossible bonheur, Rosine. Philippe soupira. Et toute blonde, presque timidement, l'autre image celle de la veille — qui n'occupait encore qu'un rôle de second plan dans ses pensées — revint lui sourire...

— Pouh ! ça ne me vaut rien ces fêtes ! Je me sens tout abruti ce matin, pensa tout haut le jeune homme. Pourtant il se sentait plus gai, plus heureux qu'à l'ordinaire ; discrètement la porte de la chambre s'ouvrit en grinçant un peu : la vieille mère Maine parut dans l'embrasure, une tasse à la main.

Pauvre enfant ! te voilà déjà réveillé. Quelle vie tu mènes avec tout ce travail !

— Elle soupira en s'approchant du lit ; Philippe fut touché de cette sollicitude ; il lui sourit en se frottant les yeux.

— Mais je suis jeune, Mam ! et costaud, tu sais ! Ah ! ce café va finir de me réveiller ! J'en avais quand même besoin !

Tandis qu'il buvait, assis en pyjama sur le bord du lit, Madame Maine jetait dans la chambre un regard méfiant. Le linge de son fils s'éparpillait un peu partout dans un beau désordre, mais de cela elle avait l'habitude. Ce qui l'inquiétait c'était cette odeur légère, subtile, comme un imperceptible parfum de fleur venu on ne sait d'où dans la petite pièce. La vieille femme fronçait le nez. Ça venait à coup sûr d'une femme, les jeunes demoiselles de la campagne ne se parfumaient point ainsi ! D'où diable provenait cette redoutable odeur ? Philippe s'étonnait de trouver tant de plaisir à déceler sur ses vêtements cette séduction inconnue. Il regardait faire sa mère, une lueur d'amusement dans les yeux ; et, comme il était d'humeur joyeuse ce matin, il questionna avec malice :

— Qu'est-ce que tu regardes, Mam ? le désordre ?

— Ben ! un désordre qui sent drôlement il me semble !

Le jeune homme éclata de rire :

— Tu trouves ? Par exemple !

Madame Maine reprit la tasse vide et sortit de la chambre toute remuée : son fils était bien gai ce matin. Tant mieux, bien sûr, mais d'où venait cette gaieté ?

— Cette odeur ne me dit rien qui vaille, marmotta-t-elle pour elle seule ?

(A suivre).

© VILLE DE SISTERON

La Maison du Cadeau
Madame MEVOLHON
102, rue de Provence — SISTERON ☎ 61.01.95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

chaussures MACHEMIN
161, Rue Droite - SISTERON Tél. 61.01.34
La Qualité En Plus...

SERIGRAV
SERIGRAPHIE - GRAVURE
Cartes de Visite
Tampons Caoutchouc
fabriqués par nos soins sous 24 heures
Objets Publicitaires
CLEFS EXPRESS
71, rue Saunerie
☎ (92) 61.31.32 04200 SISTERON

Juana CORNU
Esthéticienne Diplômée d'Etat
Visagiste J.-P. Fleurimon
Vous propose des soins spécifiques corps et visage pour Dames et Messieurs
Visage :
Lifting - Remodelage - Peeling et Traitement des Rides
Corps et Buste :
Amincissement - Raffermissement
Hydrothérapie par Bains Bouillonnants
Enveloppements d'Algues - Huiles Essentielles - Ozone
Brunissage intégral sur Lit Solaire (Méthode nouvelle)
Epilation :
Cire tiède, froide - Epilation progressive et définitive
Cabine d'Automaquillage
Du lundi après-midi au samedi
6, Place de L'Horloge — SISTERON — ☎ 61.03.00

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux - Souvenirs - Porcelaines
Cristaux - Etains - Faïences - Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26, Rue Droite - SISTERON ☎ 61.02.29

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
★
Antiquités "La Grange"
★
Ouvert tous les jours et le Dimanche
C. GUIEN
04200 CHATEAUNEUF VAL SAINT DONAT
☎ 64.09.16

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

Cherche EMPLOYEE DE MAISON, nourrie, logée, période 6 mois. S'adresser au Bureau du Journal.

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille 18 ans GARDERAIT ENFANTS le soir pour les parents désirant sortir. Tél. 61.03.25.

AUTOS - MOTOS

Part. vend cause double emploi, FORD FIESTA GUIA luxe, 42 000 km, an 1979. Tél. 61.12.11 de 18 à 21 h.

A vendre COUPE 104 Z S toutes options, avril 80, 7 000 km. Prix à débattre. Tél. 64.14.09.

Vends 304 BREAK 1ère main, an 1978. S'adresser au bureau du Journal.

IMMOBILIER - VENTE

Vends PAVILLON F3 + jardin et garage, vue sur le lac. Tél. H. 61.27.73.

LOCATION DEMANDE

Urgent M. cherche CHAMBRE MEUBLEE centre ville de préférence. S'adresser au bureau du Journal.

LOCATIONS OFFRES

A louer STUDIO MEUBLE. Tél. : 61.03.16.

A louer STUDIO MEUBLE grand confort. S'adresser : « La Maison du Bouton », 217, rue Droite - Sisteron.

A louer STUDIO, rue Notre-Dame, la Coste. S'adresser Mme Brunet, 9, Les Arcades ou Tél. 61.01.24.

DIVERS

Cherche CARAVANE récente, 4 place, bon état. Tél 31.40.58 H.R.

Vends LITS JUMEAUX noyer massif, larg. 1,00, avec literie. S'adresser 55, H.L.M. Mont Gervi.

A vendre SALLE DE SEJOUR teck, parfait état, 1 BAHUT living en 240, TABLE 6 chaises. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre DIVAN non convertible, 3 places, velours, excellent état. Prix intéressant. Tél. 61.21.11.

Vends CANAPE convertible + 2 FAUTEUILS, skaï marron clair. + LIT 140 + ARMOIRE + SOMMIER métallique 120. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre FAUTEUILS cuir. S'adresser au Journal.

A vendre FAUTEUIL ROULANT état neuf. Prix 2 000 F. Tél. 61.14.26 H.R.

Vends LIVING moderne. Tél. 61.27.65 H.R.

A vendre Bruno du Jura. S'adresser au bureau du Journal.

Vends CHIOTS BERGERS ALLEMANDS femelles, douze semaines, haute sélection L.O.F., tatouées, vaccinées. Tél. 61.26.72 H.R.

A vendre POMMES REINETTE. Tél. 65.01.47.

A vendre CHAUDIERE Procité 35 A, 50 000 Cal, avec production eau chaude, version mazout, entièrement neuve. Prix 4 500 F. M. Léone, maçon. Tél. (92) 61.17.25.

APPEL A TEMOIN

La personne qui a été le témoin, le 30 septembre 1980, vers 18 heures, de l'accrochage d'un véhicule RENAULT R 16, en stationnement avenue du Gand, à proximité du cabinet des Docteurs Mondielli et Moreno, par un camion qui appartiendrait à une Société d'Abattage et d'Expédition Ovine est priée de se faire connaître en prenant contact par téléphone avec les numéros suivants (92) 61.19.20 ou, de préférence, (92) 61.04.43.

ÉTAT-CIVIL

du 1er au 7 octobre 1980

Naissances : Julie Simone Gilberte, née le 30 septembre 1980, fille de André Alain Edmond Long et de Véronique Sylvie Tremblain, domiciliés à St-Geniez. — Patrice Guillaume, né le 3 octobre 1980, fils de Jacques André Simon Blanc et de Maria Vicenta Rodriguez-Santana, domiciliés à Sisteron.

Décès : Léon Désiré Latil, 76 ans, domicilié à Sisteron. — Blanche Marguerite Andréa Richier épouse Tavan, 76 ans, domiciliée à Marseille. — Marie Valentine Maurin veuve Reynaud, 84 ans, domiciliée à Herbez.

LES GARDES

En l'absence de votre médecin habituel :

Dimanche 12 octobre 1980

Docteur :
NAL - Le Vauban
Av. Libération - ☎ 61.12.85
Domicile : Chemin du Maras
La Chaumiane - ☎ 61.29.49

Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

AMBULANCES S.O.S. J. VOLPE
Place Docteur-Robert
☎ 61.09.49

AMBULANCES TRABUC
11, rue de l'Horloge
☎ 61.02.03

ACCIDENTS DE LA ROUTE
CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE
☎ 61.00.33

CENTRE HOSPITALIER DE SISTERON
☎ 61.00.52
Toutes urgences : Médicales Chirurgicales, Obstétricales

Lundi 13 octobre 1980

Pharmacie :
REY - Rue de Provence
☎ 61.00.25

Boulangeries :
ANTELME - Les Plantiers
GRIOSEL - rue Saunerie
MARTINI - Rue de Provence
OSSWALD - rue Mercerie

Boucherie :
AUDIBERT (Briançon, gérant)
46, rue Droite - ☎ 61.00.44

Crèmerie :
AZAM - 75, rue Droite

NECROLOGIE

C'est vendredi 10 octobre à 10 h qu'ont eu lieu les obsèques de Mademoiselle Germaine MEGY décédée à Sisteron à l'âge de 82 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les personnes éprouvées par ce deuil.

ASSOCIATION LOCALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE SISTERON FEDERATION GIRAUDEAU

Nous invitons tous les parents à venir nombreux à l'Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu le samedi 11 octobre de 14 [illegible]0 à 18 h, dans la salle de réunions de la Mairie.

Les adhésions à l'Association ainsi que les assurances pourront être prises à partir de 14 h.

Nous rappelons que le règlement des assurances peut également s'effectuer par correspondance à notre C.C.P. numéro 1479-52 G Marseille.

Même si vous ne choisissez pas notre assurance, adhérez à l'Association. En effet, plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace.

PROGRAMME DU CINE-CLUB de Sisteron

— Mercredi 15 octobre : Traffic de Jacques Tati.
— Mercredi 29 octobre : Qui a peur

PARIS MATCH

Le poids des mots,
Le choc des photos.
Cette semaine

En couverture : Caroline. Son mariage annulé ? Le Vatican jugera.
Rue Copernic, les photos du drame. Un entretien avec Menahem Begin.

AVIS de la MAIRIE

Enquête publique relative à l'appellation d'origine « Lavande de Haute-Provence ».

Le Maire de Sisteron informe la population qu'il est en possession du projet de décret visant à accorder pour l'huile essentielle ou essence de lavande de Haute-Provence, le bénéfice des dispositions de la loi du 6 mai 1919, modifiée et complétée notamment par la loi du 6 juillet 1966, relative à la protection des appellations d'origine.

Ce projet de décret délimitant le territoire susceptible de constituer l'aire géographique de production de l'appellation d'origine, fixant les critères de production, les caractèristiques physico-chimiques des essences et les mentions propres à assurer l'information des acheteurs, est déposé en Mairie pendant un délai de 3 mois à compter du 20 octobre 1980, pour permettre aux lavandiculteurs d'en prendre connaisance et de remettre leurs observations.

—o—

L'Ecole Municipale de Rugby a repris normalement ses activités au Stade de la Chaumiane, le mercredi après-midi.

Inscriptions sur place.

Se munir de deux photos - 1 fiche individuelle d'état-civil - l'autorisation des parents - 1 certificat médical - 15 F pour l'assurance.

Départ du car à 13 h 30 tous les mercredis, place de la République, devant l'Hôtel de Ville.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE DEFENSE DES EXPROPRIABLES ET RIVERAINS DE L'AUTOROUTE A 51 ET DE LA DEVIATION

Tous les adhérents de l'association sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 24 octobre 1980 à 20 h 30 salle de la Mairie de Sisteron.

Cette réunion est très importante au moment ou la plupart des propriétaires sont contactés en vue des expropriations des terrains.

CENTRE MUNICIPAL DE LOISIRS INFORMATIONS

Dans les semaines à venir, le centre municipal de loisir du Tivoli va reprendre ses activités. Après une année de transition, le Centre Municipal de Loisirs deviendra officiellement un service public qui accueillera toutes les personnes désireuses de participer ou d'animer une activité.

Au cours d'une de ces réunions, la commission municipale de la culture, organe responsable du centre, se déterminera sur l'organisation administrative (prix des cartes des usagers), juridique (statuts, règlement intérieur) ainsi que sur l'orientation des activités et de l'animation pour les mois à venir.

A l'achat d'un matériel audio-visuel (vidéo) vient s'ajouter une bonne nouvelle pour les usagers, le commencement des travaux d'une aile du bâtiment en vue d'accueillir dans des conditions esthétiques et fonctionnelles satisfaisantes les activités et leurs participants.

Nous y retrouveront les ateliers traditionnels de l'année précédente :Yoga, initiation au Provençal, randonnées pédestres, atelier de travaux manuels, danses du monde, scrabble, photo. De nouvelles activités trouverons place dans ce canevas : canoé-kayak, atelier audio-visuel (diaporama et vidéo), atelier de cinéma d'animation, ateliers du mercredi pour les enfants.

Les personnes intéressées par ces activités pourront trouver tous les renseignements nécessaires au bureau du secrétariat du centre, place du Tivoli, du lundi au vendredi entre 14 h et 17 h.

ASSOCIATION DE PROTECTION CIVILE PROVENCE - DAUPHINE

L'Association de Protection Civile « Provence-Dauphiné » informe tous les secouristes de la section, que l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le vendredi 17 octobre 1980, à 21 h, dans la salle de réunions de la Mairie de Sisteron.

Venez nombreux.

Etude de la Société
Gaston BAYLE
et Pierre CHASTEL
Notaires Associés à SISTERON

—o—

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Pierre CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 2 Octobre 1980, enregistré à SISTERON, le 3 Octobre 1980, Folio 47, Bordereau 140, Monsieur René MAZELLA, commerçant, et Madame Henriette PAPPALARDO, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à 04 SALIGNAC, Lieu-dit « Jas du Moine » ;

Ont vendu à Monsieur Roger DELCURATOLO, employé de commerce, et Madame Elvire CASABIANCA, ancienne commerçante, son épouse, demeurant ensemble à 13 - MARSEILLE (1er), 1, rue Ranque ;

Un fonds de commerce de RESTAURANT avec DEBIT DE BOISSONS à consommer sur place, connu sous l'enseigne de « LE NID », situé à SISTERON, Quartier des Plantiers, avenue Jean-Jaurès, pour l'exploitation duquel Monsieur René MAZELLA est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIGNE sous le N° A-006-541-189 ;

Moyennant le prix de DEUX CENT MILLE FRANCS.

La prise de possession a été fixée au 1er octobre 1980 pour l'activité de restaurant et au 8 octobre 1980 pour l'activité de débit de boissons licence 4.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales à SISTERON, en l'Etude de la Société BAYLE et CHASTEL, Notaires Associés, où domicile a été élu à cet effet.

Pour première insertion.

Pierre CHASTEL
Notaire Associé.

Etude de Maître Jean Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

—o—

PREMIERE INSERTION

—o—

Suivant acte reçu par Maître Jean Claude BUES, notaire à SISTERON, le 30 septembre 1980, enregistré à SISTERON, le 6 octobre 1980, bord. 141/1 - Folio 47,

Monsieur Daniel Michel FAURE-GIGNOUX, boulanger, demeurant à l'ARGENTIERE-LA-BESSEE (Hautes-Alpes), 46, boulevard du Quartz, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité d'administrateur légal, sous contrôle judiciaire de ces deux enfants mineurs Thierry et Romuald, dûment habilité à cet effet par ordonnance de Mme DEURBERGUE, Juge des Tutelles au Tribunal d'Instance de BRIANÇON, en date du 4 septembre 1980,

A vendu à Monsieur André Paul MARTIN, Boulanger, et Madame Renée Marcelle Monique GODARD, son épouse, sans profession, demeurant à SISTERON, rue Saunerie n° 54 :

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE, sis à SISTERON, 54, rue Saunerie, dans un immeuble appartenant à M. et Mme BONOMO (R.C. de DIGNE n° A 007 141 724),

Moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE MILLE FRANCS, s'appliquant aux éléments incorporels pour 127 953,00 F et au matériel pour 32 047,00 F.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à SISTERON, en l'étude de Maître BUES, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour première insertion,
Signé :
J. C. BUES, notaire.

© VILLE DE SISTERON

G. RICHAUD TECHNICIEN DIPLOME
15, Avenue Paul-Arène - SISTERON - ☎ 61.13.62
LA MAISON DES GRANDES MARQUES
Pioneer - Schneider - Pathé Marconi
Thomson - Lincoln - Thermor - Deville - Miele
Grand choix Téléviseurs Couleurs 51, 56, 66 cm
PATHE MARCONI — SCHNEIDER — THOMSON
Service après-vente assuré par spécialiste Couleur
MAGNETOSCOPE COULEUR THOMSON
Trois heures d'enregistrement
Démonstration sur demande
UNE PROMOTION
par semaine
10 A 20 % DE RABAIS SUIVANT L'ARTICLE
Visitez nos vitrines et profitez de nos promotions
Larges facilités de paiement - Crédit - Reprise

Agence FIAT-LANCIA
J. GALLEGO GARAGE MODERNE Route de Marseille ☎ 61.03.17
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
ACHAT — VENTE — NEUF et OCCASION

CONCESSIONNAIRE Cycles PEUGEOT
Paul ALBERT
Maison fondée en 1928
Station TOTAL
Avenue de la Libération
☎ 61.03.95
04200 SISTERON
Bicyclettes - Cyclomoteurs
Pièces détachées - Accessoires - Pneus - Boyaux
CYCLOS : Route - Trial - Cross
MALAGUTI - ROCVALE
Tronçonneuses Mc CULLOCH
Atelier de réparations
Vitrine d'Exposition, 12, rue Droite

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - VENTILATION
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU - TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'Exposition - Entrée libre
S.A.R.L. Joseph CANO
Entreprise fondée en 1946
Rue des Combes - ☎ 61.00.07 04200 SISTERON
Service Après-Vente
Contrat d'Entretien Mazout

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Montée des Oliviers - Les Plantiers
04200 SISTERON - Tél 61•13•33
Etudes et devis gratuits

GBP INFORMATION
"DES MALLES CANTINES SANS MAL"
Nous avons choisi le premier fabricant français du bagage métallique pour vous offrir des produits de qualité :
Ses malles cantines existent en 9 dimensions différentes (de 60 à 110 cm de longueur) et nous avons retenu la couleur Bleu de France.
De plus, nous avons en disponible des Valises aluminium, des valises acier et des coffres à jouets.
Faite confiance au
GRAND BAZAR PARISIEN
61, RUE DROITE - 04200 SISTERON - ☎ 61.00.53

TAPISSIER - MATELASSIER
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - ☎ 61.05.63
Réparation et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts etc... etc...
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

SISTERON-VELO

RESULTATS
DU DIMANCHE 5 OCTOBRE
1ère DIVISION (3ème Journée)
MEYRARGUES 0 - SV 2

Exploit de l'équipe fanion qui revient victorieuse de son déplacement à Meyrargues. C'est un onze Sisteronnais confiant et stimulé qui s'est présenté chez le co-leader.

Après une légère domination des locaux en début de match, les contre-attaques sisteronnaises amorcées au fil des minutes semaient la panique dans la défense locale qui avait du mal à contenir les assauts répétés des frères Pellier, Duparchy et Calvin, bien soutenu par Hamman qui leur procurait des balles en or.

A la 17ème minute, sur une percée d'Alain Pellier, celui-ci centrait puissamment, le gardien Meyrarguais ne pouvait que regarder passer devant lui le ballon qui était repris et catapulté dans les buts par le junior Calvin venu comme une fusée. MEYRAGUES 0 - SV 1.

Cette action splendide donnait un moral de fer à toute l'équipe et contribuait à une domination sisteronnaise qui se concrétisait par un nouveau but de Jacques Pellier qui battait de loin l'excellent portier local. MEYRARGUES 0 - S.V. 2.

Malgré quelques réactions Meyrarguaises la pause survenait sur le score mérité en faveur des Sisteronnais plus motivés et surtout plus efficaces.

MI-TEMPS :
MEYRARGUES 0 - S.V. 2

La seconde période vit une domination des locaux, les Sisteronnais se contentant de voir venir tout en plaçant quelques contre-attaques dangereuses. C'est donc très logiquement que Sisteron Vélo remportait son premier succès à l'extérieur en battant Meyrargues 2 à 0.

Félicitations en bloc à toute l'équipe qui se présentait dans la composition suivante : Lami, Latil, Célerien, Scuitti, Mecuedmi, Testa, Calvin, Hamman, A. Pellier, Duparchy, J. Pellier (remplaçants Richaud et Munoz).

Voici les autres résultats de cette 3ème Journée :

Puyricard 1 - Les Mées 2 ; U.S. Veynes 2 - Fuveau 1 ; St-Auban 5 - Rousset 1 ; Valensole 2 - Ste-Tulle 1 ; Forcalquier 3 - Laragne 0.

2ème DIVISION (3ème Journée)
MEZEL 2 - S.V. 2

Bonne performance de l'équipe II qui ramène le nul de Mézel. Résultat qui permet aux hommes du capitaine Nanche de conserver la 1ère place en compagnie de Peyruis.

Après une domination des locaux, les Sisteronnais répliquent par un tir de Burle.

A la 10ème minute, sur une contre-attaque, J. C. Clarès ouvre la marque en battant de près le gardien local. MEZEL 0 - S.V. II 1.

A la 14ème minute, bonne remise de Badet pour J. C. Clarès dont le tir puissant passe à côté des buts.

A la 15ème minute, bel arrêt de Ballatore. Les locaux dominent mais se heurtent à une excellente défense Sisteronnaise qui se montre intraitable.

A la 23ème minute, bon ballon de J. C. Clarès pour Badet qui s'engouffre mais qui se fait contrer au dernier moment.

A la 25ème minute, égalisation des locaux par leur ailier droit qui fusille Ballatore à bout portant. MEZEL 1 - S.V. II 1.

A la 28ème minute, coup franc brossé de Nanche bien repris de la tête par Burle qui lobe le gardien légèrement avancé. MEZEL 1 - S.V. II 2.

A la 35ème minute, une deux Bredat - J. C. Clarès. Ce dernier transmet à Burle en bonne position qui met dessus.

A la 44me minute, envolée magnifique de Ballatore qui dévie en corner une balle qui prenait la direction de la lucarne.

MI-TEMPS :
MEZEL 1 - S.V. II 2

A la 47ème minute, à la suite d'un corner, le Libéro local venue de loin, de la tête remet les deux équipes à égalité. MEZEL 2 - S.V. II 2.

A la 50ème minute, bon tir de Palandre bien stoppé par le portier.

A la 55ème minute, belle sortie de Ballatore irréprochable tout au long de la rencontre, devant l'avant-centre local.

A la 75ème minute, ocasion en or de J. C. Slarès qui, seul face au gardien, expédie le ballon nettement au-dessus.

A une minute de la fin, tir de Bredat qui rase le poteau droit.

Finalement, les deux formations se séparaient sur un score de parité 2 à 2 somme toute équitable sur l'ensemble de la partie.

Bravo à tous les joueurs qui ont remplis leur contrat en réalisant le partage des points sur terrain adverse.

La formation Sisteronnaise se présentait dans la composition suivante : Ballatore, Tricot, Vibien, Henry, Duperrex, Nanche, Badet, J. C. Clarès, Burle, J. Clarès, Bredat (remplaçants Palandre et Messaadi).

Voici les autres résultats de la 3ème Journée :

F. A. du Jabron 3 - Les Mées 2 ; Forcalquier 2 - Château-Arnoux 0 ; L'Escale 4 - La Brillane 0 ; Laragne 2 - Peyruis 2 ; Mane 9 - Le Brusquet 1.

PROGRAMME
DU PROCHAIN WEEK-END

Samedi 11 octobre :

PUPILLES HONNEUR (1ère Journée) *S.V. - Peyruis à 16 h (stade Pierre-Lanza).*

Dimanche 12 octobre :

1ère DIVISION (4ème Journée) *SV - U.S. Veynes à 15 h (stade Pierre-Lanza) ;*

2ème DIVISION (4ème Journée) *SV - L'Escale à 13 h (stade Pierre-Lanza) ;*

JUNIORS HONNEUR (1ère Journée) *SV - Forcalquier à 10 h 15 (stade Pierre-Lanza) ;*

CADETS HONNEUR (1ère Journée) *SV - Manosque à 7 h 45 (stade Pierre-Lanza) ;*

MINIMES PRE EXCELLENCE (1ère Journée) *SV - Forcalquier à 9 h (stade Pierre-Lanza) ;*

MINIMES HONNEUR (1ère Journée) *St-Crépin - SV à 13 h 45 à St-Crépin.*

C.O.S. - ECHOS

MATCH NUL CONTRE EYRARGUES : 3 A 3.

L'ouverture de la saison, à la Chaumiane, n'a pas été payante pour l'équipe première du COS qui a concédé à cette équipe inconnue qu'était Eyrargues, un match nul qui pèsera sûrement lourd dans le décompte final ! Pourtant ce match aurait pu être gagné comme il aurait perdu aussi, le score a équilibré les coups de hasard et les occasions râtées.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le Coach de l'équipe, celui sur qui repose la quasi-destinée du club (puisqu'il est à la fois joueur et entraîneur), Jean Charles Michel a été sérieusement blessé au cours de la partie en allant d'ailleurs à l'essai (qu'il n'a même pas pu marquer, mais de guère), diagnostic : entorse du genou, ce qui compromet donc sérieusement son début de saison et en même temps celui de ses coéquipiers, privés pour l'heure d'entraîneur. Souhaitons lui un bon et prompt rétablissement.

VICTOIRE DE L'EQUIPE RESERVE : 16 à 4

Une satisfaction heureusement, ce dimanche avec la victoire de l'équipe réserve. Ce n'est pas tant la victoire en elle-même qui a ravi les dirigeants, que la façon dont elle a été acquise !

Les jeunes éléments nouvellement amalgamés à l'équipe, les juniors dont nous parlions récemment, tels Azam, Rouzaud, Vedrennes, Koso, Alphonse ou Feraud Philippe, nous ont fait plaisir à voir, et les lignes arrières semblent nous assurer d'un avenir prometteur.

ECOLE DE RUGBY, MINIMES ET CADETS : C'EST PARTI

Voilà deux mercredis déjà que la pelouse de la Chaumiane retrouve de l'ambiance. L'Ecole de Rugby a démarré et de nouveaux inscrits font l'apprentissage des éléments de base du rugby. On y trouve les jeunes poussins de 7 ans, tout nouvellement inscrits voisinants avec les plus « vieux » benjamins de 12 ans.

Rappelons que les inscriptions peuvent encore se faire, le mercredi, à la Chaumiane, à 14 h. Il est nécessaire, pour la constitution du dossier, de prévoir une fiche individuelle d'état civil, un certificat médical, une autorisation des parents et deux photos d'identité ; le droit d'inscription est de 20 F.

Les Minimes et Cadets s'entraînent à la suite, c'est-à-dire à 16 h. Le même dossier est nécesaire pour les nouveaux inscrits.

SAMEDI, LES CADETS A SAINT-AUBAN

Premier match de Championnat pour les Cadets, samedi à Saint-Auban. Les Minimes disponibles sont ausi convoqués. Le départ se fera à 14 h 45, (départ de la Potinière à cause de la foire). N'oubliez pas le certificat médical et l'autorisation des parents.

LES SENIORS DIMANCHE A BOLLENE

Deuxième Journée de Championnat pour les deux équipes du COS opposées aux deux équipes de Bollène. Le départ en car se fera à 8 h, du siège. Le repas sera pris en commun au restaurant « Les Pins » de Bollène-l'Ecluse et le match n'aura pas lieu au stade habituel mais au stade Curie, tout ceci pour ceux qui viendraient en voiture particulière. Les formations ne nous sont pas encore connues, le remaniement devant être étudié pour pallier aux absences, à la suite des entraînements.

Nous espérons une bonne prestation des deux équipes du COS.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Le Ski-Club rappelle aux personnes désirant participer au séjour de ski à La Foux-d'Allos que les inscriptions seront closes ce samedi 11 octobre 1980 dernier délai. (Verser aux membres du bureau un acompte de 110 F sur prix du séjour : 1 080 F transport non compris).

Un bal sera organisé le samedi 11 octobre à l'Alcazar, avec l'orchestre Xavier l'Edens. Le Ski-Club espère voir venir nombreux ses adhérents et sympathisants.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

ECOLE DE CYCLO-TOURISME

Elle reprendra le samedi 11 octobre. Départ à 14 h 30 devant la Mairie. Les nouveaux venus doivent se faire inscrire chez M. Megy (assurance, certificat médical). Cette inscription est gratuite pour la fin de saison.

DMANCHE 12 OCTOBRE
GROUPE UNIQUE

Départ 8 h devant la Mairie, Sisteron - Ribiers - Laragne - D. 942 - N. 85 - Le Monetier-Allemont - D. 12 - D. 4 - Claret - Melve - D. 104 - La Motte-Du-Caire - La Baume, soit 69 km.

Randonnée Pédestre

Prochaine Sortie

LACS DE CRUPILLOUSE
Dimanche 12 octobre 1980

Départ à 6 h 30 devant la Mairie.

LA GRANDE TETE DE L'OBIOU
Dimanche 5 Octobre 1980

En dépit du temps, les randonneurs sont tout de même 10 aujourd'hui. Ils ne peuvent pas être impressionnés par ce qui les attend, tout est enveloppé d'une brume, pleine de mystère.

Peu de temps après le départ, un concert de clarines les surprend sur le sentier sans qu'ils puissent bien évaluer s'ils se trouvent entourés par les vaches ou seulement à proximité.

Mais bientôt, le brouillard se dissipe légèrement et le ciel s'éclaircit. C'est avec beaucoup de plaisir que les marcheurs arrivent au-dessus d'une épaisse mer de nuages et admirent les sommets qui ont pris dans ce décor un aspect irréel.

Pas un bruit, tout endormi ; enfin, ils atteignent les éboulis, puis le col où ils font une petite pause avant de poursuivre, dans les rochers, leur ascension pour parvenir au sommet. C'est là que la brume s'estompe.

Tout au long de la descente, ils profitent de se paysage dont ils n'avaient rien soupçonné à l'aller.

Mady

ANCIENS COMBATTANTS

CEREMONIES DE L'AMITIE ET DU SOUVENIR

Les cérémonies de l'amitié et du souvenir se dérouleront les samedi 18 octobre et dimanche 19 octobre.

Programme prévu :

Samedi : ***Ranimation de la flamme à l'Arc de Triomphe - Apéritif d'honneur.***

Dimanche : ***Messe à la mémoire de nos Morts - Déjeuner fraternel - Assemblée générale - Remise de décorations.***

Les familles et amis des Anciens Combattants seront les bienvenus.

Pour renseignements complémentaires et inscriptions avant le 15 octobre, s'adresser à M. de Pontbriand, Campagne Les Grands-Champs, route de Provence, 05300 Laragne. Tél. : (92) 65.06.88.

FOOT-BALL CORPORATIF

Les Municipaux ouvrent le bal

La saison 80/81 débutera le lundi 13 Octobre 1980, à 19 h stade Pierre Lanza, avec les Municipaux Champion 79/80, face à la nouvelle équipe des Artisans. Les Municipaux seront déjà diminués par l'absence de leur arrière Michel Jean-Charles, Capitaine du C.O.S. rugby, blessé ce dernier dimanche, mais l'effectif reste tout de même de valeur. Bon rétablissement à Michel. Les autres nouveaux promus auront en ce premier tour des fortunes diverses à savoir, 04 Express devant l'Equipement, Gardiol face à Yalpa, et le Centre Hospitalier contre le second du championnat 79/80, Montlaur.

La compétition est donc lancée, verdict en mai 81.

1 Première Journée :

lundi 13 octobre 80.

19 h : Artisans - Municipaux
20 h : Montlaur - Centre Hospitalier.

mercredi 15 octobre 80.

19 h : Aiglon - Moullet.

vendredi 17 octobre 80.

18 h 15 : Gardiol - Yalpa
19 h : Commerçants - Sapchim
20 h 04 Express - Equipement.

ROUE D'OR SISTERONNAISE

Après la remise du « Trophée de Provence » à Daniel André, couronnant le meilleur routier provençal, la saison cycliste est maintenant terminée et c'est avec plaisir que les dirigeants de la Roue d'Or invitent tous les membres de la société, coureurs, sympathisants et amis, à participer à la Fête du Club prévue pour le dimanche 26 octobre prochain. Le matin, une sortie cycliste réunira, si le temps le permet, le plus grand nombre possible de coureurs, cyclo-sportifs, dirigeants et sympathisants intéressés, ce qui mettra tout le monde en appétit pour un repas amical qui aura lieu à 12 h 30 et pour lequel il est indispensable de se faire inscrire au plus tôt en téléphonant au 61.07.09 ou au 64.16.55 ou lors des réunions hebdomadaires qui ont lieu tous les lundis au bar « L'Aiglon », à 21 h.

De même, les jeunes gens intéressés par le cyclisme de compétition peuvent se rendre à ces réunions pour se renseigner au point de vue licences, conseils, sorties d'entraînement, etc...

GARAGE DU DAUPHINE
COURS MELCHIOR DONNET TEL. 16 (92) 61.00.26
NOS OCCASIONS GARANTIE UN AN
moteur - boite - pont - pièces et main d'œuvre

PEUGEOT 304 Diesel TBE	1977	21 000 F
RANCHO	1978	31 800 F
BAGHEERA S	1976	25 000 F
HORIZON GLS	1978	26 000 F
1308 GT	1977	23 000 F
1100 GLX	1978	21 000 F

© VILLE DE SISTERON

Pour bien choisir vos meubles

★ UN CHOIX AGRANDI
★ UNE EXPOSITION RENOUVELEE
★ UNE QUALITE VRAIE :
la qualité du travail artisanal
des patines à l'ancienne
des bois nobles
des cuirs souples et vivants

Meubles Bouisson

UN SPECIALISTE DU MEUBLE ARTISANAL
ET DU BEAU MEUBLE

SON ADRESSE :
R.N. 85 SISTERON
Tél. 64.10.43
(magasin ouvert le dimanche après-midi)
"DES FACILITES DE PAIEMENT SUR MESURE"

CITIZEN
QUARTZ

5 manières différentes de vous rappeler l'heure
1. Votre réveil
2. Rendez-vous ou second réveil
3. Signal sonore "Top horaire"
4. Sonnerie fin de "Compte à rebours"
5. Chrono à la seconde près
et tout naturellement, l'heure, la minute, la seconde, le jour, la date et le mois.

Comme toutes les CITIZEN elle est garantie 2 ANS

"Le Coffret"
G. ARNAUD
40, rue Droite
04200 SISTERON
☎ 61.13.76

AGENT IMMOBILIER FNAIM
Agence du Centre
Mme CHABERT Michèle
74, rue Droite, 74
04200 SISTERON — ☎ 61.15.86
Toutes Transactions Immobilières et Commerciales
ASSURANCES TOUTES BRANCHES

C.A.B. COMPTOIR ALPIN DES BOIS
Avenue de la Durance 04200 SISTERON
Tél: (92) 61.01.87

SCIERIE ▪ CHARPENTE SUR LISTE ▪ BOIS ET DERIVES
LAMBRIS/PARQUETS/BAGUETTES/LAMES A VOLETS
PANNEAUX AGGLOMERES
CONTRE PLAQUE
MENUISERIE INDUSTRIELLE
PRODUITS DE TRAITEMENT
DECOUPE DE PANNEAUX A LA DEMANDE

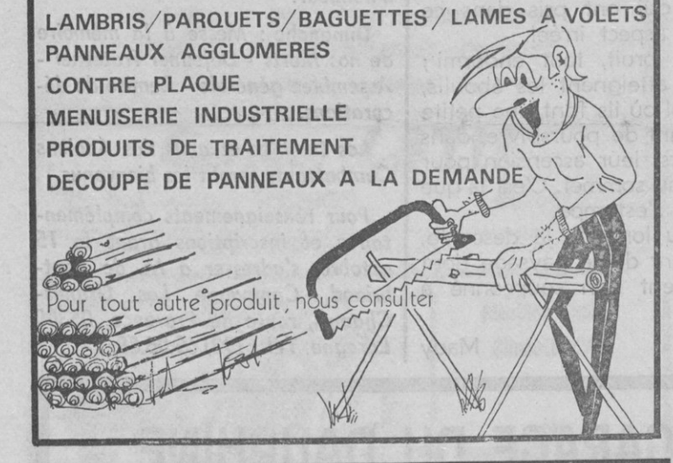

Pour tout autre produit, nous consulter

AGENCE DE PROVENCE
TOUTES ASSURANCES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES ET COMMERCIALES
Fernand SIARD
92, Rue de Provence
04200 SISTERON — ☎ (92) 61.04.43
L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
Incendie - Accidents - Maladie
Vie - Retraite - Risques Divers

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE D'EPARGNE DE SISTERON

Le Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Sisteron s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Daniel Maffren et en présence de M. Daniel Spagnou, Directeur.

Les Administrateurs suivants ont pris part aux délibérations : MM. Andrieu, Brémond, Décaroli, De San Bartolome, Fauque, Joseph, Maldonnat, Léonce Michel, Raymond Michel.

M. Bonifas, Maire et Conseiller général de Castellane, et M. Lions, Président de Castellane, représentaient cette succursale.

M. Rostain, Conseiller Général, Maire de Laragne, représentait cette succursale.

Dès l'ouverture de la séance, M. Maffren, présentait les condoléances du Conseil d'Administration à M. et Mme Spagnou pour le décès de Mme Isaia, mère de Mme Spagnou. Il indiquait qu'une délégation du Conseil composée de MM. Florent Brémond, Lagarde et Maffren, à laquelle s'était jointe Mme Saury, s'étaient rendue aux obsèques de Barcelonnette.

Puis passent aux nouvelles plus gaies, il transmettait à M. et Mme Claude David les félicitations du Conseil pour la naissance de leur fille Caroline.

Cela dit l'ordre du jour était abordé :

OUVERTURE DE NOUVELLES SUCCURSALES

Comme il avait été décidé lors d'une précédente réunion, trois nouvelles succursales doivent être ouvertes. Des contacts ont été pris par M. Maffren et M. Spagnou avec les Maires de Turriers, Saint-Vincent-sur-Jabron et Noyers-sur-Jabron.

La première succursale à être ouverte sera Saint-Vincent-sur-Jabron avant la fin de l'année.

PRETS AUX COLLECTIVITES LOCALES

Le Conseil accorde les prêts suivants : Commune des Omergues : prêt de 90 000 F pour l'extension du réseau d'eau potable ; Commune de Mison : prêt de 55 000 F pour l'achat du Château - prêt de 100 000 F pour les travaux de voirie ; Commune d'Annot : prêt de 100 000 F pour les travaux d'aménagement d'une Perception ; Hôpital Rural de Castellane : 1 800 000 F pour des travaux d'humanisation.

EPARGNE SCOLAIRE

Devant le succès remporté l'année dernière par le concours de l'épargne scolaire, le Conseil d'Administration sur proposition du Directeur, décide d'étendre à l'ensemble des écoles de son ressort ce concours. Il est rappelé que ce concours n'a pour seul but que d'apprendre à notre jeunesse les vertus de l'épargne, en associant le Corps Enseignant.

JOURNEES MONDIALES DE L'EPARGNE

Les journées mondiales de l'épargne se dérouleront cette année du 22 octobre au 15 novembre, et seront dotées de nombreux prix. Le premier lot sera une chaîne Hi Fi, une prime de 1 000 F, des Bons de Caisse, des foulards (Cardin), des albums photos, des serviettes de bain, etc... Les déposants pourront donc se présenter au guichet de la Caisse d'Epargne et de ses succursales pour y retirer les billets gratuits.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BUREAUX DE CASTELLANE

Les travaux d'aménagement des bureaux de Castellane vont débuter sous peu. Les marchés de gré à gré ont été signés pour un montant total de 250 000 F comprenant maçonnerie, menuiserie, revêtements de sols, peinture, électricité, salle des coffres pour les clients, ameublement et alarme. Tous les entrepreneurs sont de Castellane excepté le lot maçonnerie qui n'a pas trouvé preneur et c'est donc un entrepreneur extérieur qui a été adjudicataire. MM. Bonifas et Lions regrettent cet état de fait et ont demandé un renvoi des travaux afin de trouver un entrepreneur sur place.

M. le Directeur indique qu'il n'est pas possible de renvoyer les travaux étant donné que nous avons obtenu une subvention du Groupement Régional des Caisses d'Epargne et que cette subvention doit être utilisée avant la fin de l'année. Le marché concernant le lot maçonnerie a donc été signé et les travaux ont commencé.

SEANCE RECREATIVE POUR LE 3ème AGE

La Caisse d'Epargne de Sisteron a organisé depuis un an des séances récréatives dans tous ses bureaux pour le 3ème Age avec le concours du Groupement Régional des Caisses d'Epargne. Aussi il est envisagé dans le mois qui suit d'organiser une séance récréative avec projection d'un diaporama goûter, tirage d'une tombola, à Castellane. M. Bonifas, Maire, est chargé de fixer la date.

Avant de se séparer, le Conseil d'Administration prend connaissance des résultats qui sont excellents malgré la conjoncture très défavorable. En deux ans les opérations ont augmenté de 600 %, le nombre de livrets est passé de 12 000 à 15 000 et les excédents de dépôts ont atteint 3 milliards d'anciens francs plaçant notre Caisse dans les premiers rangs sur le plan régional.

COMMUNIQUE DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE FEDERATION DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Les commerçants de notre département et particulièrement ceux de Sisteron, se sont alarmés, à juste titre, du projet de création à Peipin d'un magasin à grande surface, qui viendrait aggraver la situation du commerce, passablement obérée du fait de la crise conjoncturelle.

Nul doute que si ce projet néfaste aboutissait, notre département conforterait la première place, qui est la sienne au rang national, au titre du rapport habitant-mètres carrés de grande surface, et ce pour de nombreuses années.

La fragilité de notre économie départementale interdit la création d'un déséquilibre sur le plan commercial. Alors que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Digne s'est efforcée d'aider l'implantation et le maintien de petits commerces dans certains villages pour maintenir le noyau vital des communautés, un tel projet entraînerait à brève échéance l'anéantissement des bienfaits de cette politique et ferait du cœur de nos villes un désert.

La vie dans la Cité doit être faite de rapport harmonieux marqués par la personnalisation des contacts entre les artisans, les commerçants et les consommateurs, qui font le privilège de la qualité de la vie dans notre région, privilège que nous envient les habitants des grands centres.

Alphonse Allais se plaisait à dire qu'il « fallait faire des villes à la campagne ». L'absurdité de cette boutade a été sur le point de se concrétiser ; veillons tous ensemble à conjuguer nos efforts pour sauvegarder un mode de vie à l'échelle humaine.

La Fédération départementale du M.R.G. et le Comité local de Sisteron sont solidaires des commerçants et artisans dans la lutte qu'ils ont engagée pour leur survie et appuyeront de toutes leurs forces toutes les initiatives jusqu'à l'aboutissement de leurs légitimes revendications.

CAMAIEU
DIPLOMEE E.N.O.M.
DIGNE SISTERON
Gérante Diplomée
12, Avenue des Arcades
04200 SISTERON

LE VENTRE EST TOUJOURS FECOND, D'OU EST SORTI LA BETE IMMONDE. (Brecht)

L'horreur de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris n'a pas permis à la Police de classé rapidement l'affaire, comme elle l'a fait pour les 29 précédents attentats anti-sémites (dont l'assassinat de Pierre Goldman) et d'innombrales aggressions et meurtres anti-arabes commis depuis quelques années.

Et pourtant, l'enquête piétine et le ministre de la police n'a pas l'intention de démissionner.

Espère-t-on au ministère voir retomber la colère, l'indignation, et ranger une fois de plus un dossier génant dans le classeur des affaires à étouffer ? A qui fera-t-on croire que la police française est incapable de mettre hors d'état de nuire une poignée d'assassins, si elle le voulait vraiment ? Et poutant, l'anti-sémitisme monte, monte comme une abominable bête.

Les fascistes n'ont jamais vraiment disparus de ce pays. L'impunité dont ils jouissent depuis ces dernières années, l'élection de quelques leaders fascistes à l'Assemblée Nationale sous étiquette R.I., leurs pénétrations dans les administrations et en particulier dans la police, leurs donne bien de l'audace et permet aux assassins de ne pas étre inquiétés.

L'anti-sémitisme, ce cancer de la société n'est pas nouveau. Depuis plus de 100 ans dans notre pays, il réapparait périodiquement au grand jour (le plus souvent en période de forte crise économique), avec le même cortège d'extrémistes de droite et leurs lendemains qui chantent des chants funèbres.

Souvenez-vous. Souvenons-nous.

C'est au gouvernement d'apporter la preuve de sa capacité à faire respecter les lois républicaines, à protéger tous les citoyens quelques soient leurs origines, leurs religions, leurs idées.

C'est au gouvernement qu'il appartient de démontrer clairement et publiquement qu'il n,est pas indifférent ou complice des crimes de ces meurtiers.

L'anti-sémitisme est l'anti-chambre du fascisme.

Ça commence, une fois encore, par les juifs ; qui sait par qui ça finira ?

« Quand les blés sont sous la grêle,
Fou qui songe à sa querelle
Fou qui fait le délicat
Au cœur du commun combat. »

(Aragon)

Le mouvement de protestation, par son ampleur et sa fermeté doit assurer ceux qui en douterait que le peuple de notre pays est attaché à la démocratie républicaine et que s'il le fallait, il saurait une fois de plus rétablir lui-même la république et la liberté.

Signé : Mme Aillaud (mère de famille) ; Luc Chambelland (artisan) ; Mme Dendon (secrétaire) ; M. et Mme Fine (commerçants) ; Mme Fringand (comerçante) ; Mme S. Martin (mère de famille) ; Mme R. Martin (retraitée, présidente U.F.F.) ; Mme De Moya (secrétaire) ; Mme Nal (femme de Médecin) ; François Neuveux (Médecin) ; M. Poirée (employé) ; Mme Rodriguez (commerçante) ; Mme Schaefer (enseignante) ; Mme Schmaltz (mère de famille) ; Brigitte Teffri (enseignante) ; J.P. Teffri (agent P.T.T.).

LES MULTIPLES VISAGES DE LA PRIVATION DE LIBERTE

Les gouvernements qui désirent étouffer la dissidence ne s'embarrassent pas de techniques classiques de répression. On ne peut se contenter d'agir en faveur des prisonniers d'opinion qui ont été jugés et condamnés à une longue peine de prison. D'autres aspects de l'emprisonnement existent ; ils doivent aussi être connus et combattus. Ils sont multiples, mais on peu en souligner quatre.

L'ASSIGNATION A DOMICILE ET L'EXIL INTERIEUR

En Afrique du Sud, plus de 1 400 personnes semblent avoir été frappées de « mesures d'interdiction », prises par le ministre de la justice, depuis 1950 ; les personnes « interdites » ne peuvent être citées en public ni en privé, ni communiquer avec d'autres personnes « interdites » ; elles ne peuvent participer à aucune réunion de plus de deux personnes, et leurs mouvements sont restreints, en général au chef-lieu du district où elles demeurent. En U.R.S.S., de nombreux prisonniers d'opinion adoptés par Amnesty International sont des gens condamnés à une peine d'exil (Sakharov entre autres) ; ils sont alors relégués dans un district situé toujours dans une région éloignée ; ils doivent se présenter régulièrement à la police et sont soumis à une surveillance constante de la part de celle-ci. Au Chili, le ministre de l'intérieur peut envoyer une personne vivre dans une région éloignée pendant trois mois ; cette sanction a été utilisée contre des personnes qui ont pris part à la manifestation pacifique du 8 mars 1980, pour la Journée internationale de la femme. L'assignation à domicile est également utilisée en République Centrafricaine et en Corée du Sud.

LES DETENTIONS REPETEES DE COURTE DUREE

Certains gouvernements échappent ainsi à la nécessité de justifier leurs actes devant les tribunaux. En Colombie, la détention de courte durée est un moyen efficace de faire taire les revendications sociales. Au Pakistan, c'est depuis longtemps une pratique courante de détenir pendant quelques semaines ou quelques mois des personnes soupçonnées de prétendus délits politiques. En Pologne, une personne peut être placée en garde à vue par la police pendant 48 heures maximum ; mais Amnesty connaît de nombreux cas de personnes qui, ayant été relâchées, ont été immédiatement arrêtés à nouveau et détenues pendant 48 heures de plus ; jusqu'au 24 février 1980, Kazimierz Switon, membre fondateur du Comité des syndicats libres de Katowice, a été placé en garde à vue 24 fois en 2 ans.

LA « DISPARITION »

est devenue un outil majeur de répression, une méthode quasi-officielle de terrorisme politique, un moyen de réduire au silence l'opposition et même de l'éliminer physiquement par l'exécution extrajudiciaire. En Argentine, l'armée, la marine, l'aviation et la police fédérale ont opéré 15 000 enlèvements depuis 75 ; les autorités nient toujours obstinément que les victimes soient entre leurs mains et prétendent ne rien savoir de leur sort. Les chiffres relatifs au Guatemala sont plus effrayants : 25 000 personnes y ont disparu depuis 1966 ; le nombre pour le premier semestre de 1980 dépasse le millier ; au Guatemala, « disparu » veut généralement dire « mort ». Les « disparitions » et les exécutions extrajudiciaires ne se limitent pas à l'Amérique latine. Elles sont également pratiquées en Ethiopie et en Indonésie, où elles ont frappé les personnes qui se sont rendues aux autorités à la suite de l'amnistie proclamée en août 1977.

LES CONDAMNATIONS POUR DE FAUX DELITS DE DROIT COMMUN

Il s'agit, non seulement de mettre les opposants en prison, mais aussi de les priver d'un statut politique et de rendre ainsi plus difficile la mobilisation de l'opinion en leur faveur par des organisations telles qu'Amnesty International. En Roumanie, beaucoup de prisonniers d'opinion ont été condamnés en vertu d'un décret de 1970, qui sanctionne les actes « antisociaux et parasitaires » ; il a été utilisé contre des gens qui se sont trouvés au chômage, ayant été licenciés en représailles à la suite d'une demande d'émigration ; contre des dissidents religieux qui tiennent des réunions de prière privées à leur domicile ou dans des lieux non autorisés ; enfin, contre les signataires des pétitions en faveur des droits de l'homme. Au Mexique, nombreux sont les prisonniers arrêtés sous de faux prétextes à la suite de leurs activités dans le milieu étudiant ou syndical.

Ces quatre formes de privation de liberté ont en commun une caractéristique : elles court-circuitent la justice, évitant les ennuis de la procédure judiciaire normale avec ses délais, son défi à l'autorité, sa publicité indésirable. Dans chacun des cas décrits, les victimes ont été privées de leur droit fondamental à la protection de la loi. Les gouvernements en cause ont tous violé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, d'après laquelle toute personne à droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne, à la reconnaissance de sa personnalité juridique, à un recours contre les actes violant ses droits fondamentaux, à la protection contre l'arrestation, la détention et le bannissement arbitraire.

Face à cette évolution des méthodes de répression dans certains pays, nous devons élargir et ren forcer notre action en faveur des prisonniers d'opinion. Pour cela, nous comptons sur vous ; vous pouvez aider les prisonniers d'opinion. Venez vous informer à notre permanence de la Mairie de Sisteron, le 1er et le 3ème mardi de chaque mois. Les droits de l'homme sont l'affaire de tous ; nul n'a le droit d'être indifférent.

Amnesty International.
Groupe de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON